

**Arrêté du 25 octobre 2017 portant cessation de fonctions et nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) à la cour d'appel de Nouméa
NOR : JUSB1730326A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter de la date de passation des comptes, mis fin aux fonctions de Mme Fabienne LAHEURTE (RAPEZYNSKI), adjointe administrative principale, en sa qualité de régisseuse titulaire à la cour d'appel de Nouméa.

Article 2

Il est, à compter de la date de passation des comptes, mis fin aux fonctions de Mme Evelyne LANDRE, adjointe administrative principale, en sa qualité de régisseuse suppléante à la cour d'appel de Nouméa.

Article 3

Mme Angélique KASTENDEUCH (REIFF), greffière, est, à compter de la date de passation des comptes, nommée régisseuse titulaire à la cour d'appel de Nouméa.

Article 4

Mme Sabrina WAHMEREUNGO (VAKIE), greffière, est, à compter de la date de passation des comptes, nommée régisseuse suppléante à la cour d'appel de Nouméa.

Article 5

Le directeur des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Nouméa, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 25 octobre 2017.

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation la chef du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle,

Catherine BOUDON